

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL
MARDI 15 OCTOBRE 2024



Comité UAICF Nord

01 40 16 05 00

uaicf.comite-nord@wanadoo.fr

<http://nord.uaicf.asso.fr>

Pierre Miguel	Président
Pierre Hanar	Vice-président
Jean-Jacques Gondo	Vice-président
Georges Wallerand	Secrétaire
Pierre Lherbon	Trésorier
Romain Lecomte	Trésorier adjoint
Jean-Marc Cardon	Administrateur suppléant
Arlette Galhaut	Administratrice
Michèle Karafa	Administratrice
Philippe Lecoq	Administrateur
Yvon Leleu	Administrateur
Pierre Marie Jumeaucourt	CASI SNCF de Paris Nord

Secrétariat : Saliha Mahjoub

Étaient excusés :

Pascal Chabot	Secrétaire adjoint
Lucien Charloton	Administrateur
Gérard De Beukelaer	Administrateur
Céline Vasseur	CASI SNCF d'Amiens
Stéphanie Scheuer	CASI SNCF d'Amiens

Était absent :

Alexandre Kikos CASI de Nord-Pas-de-Calais

Ordre du jour :

- 1) approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 juin 2024,
- 2) situation comptable,
- 3) communication,
- 4) point sur les associations du comité Nord,
- 5) réunions UAICF :
 - réunion des présidents de comités – 10 septembre 2024,
 - conseil d'administration – 26 septembre 2024,
 - réunion des coordinateurs CTN – 10 octobre 2024,
- 6) manifestations,
- 7) lecture du courrier et questions diverses.

M. Miguel ouvre la séance à 9 h 55 et remercie les administrateurs de leur présence à ce nouveau conseil d'administration qui était initialement prévu le 1^{er} octobre. Il a dû être reporté suite à un préavis de grève. Il remercie M. Jumeaucourt, Secrétaire du CASI de Paris-Nord, d'avoir pu se libérer pour assister à ce CA. Il présente les excuses de MM Chabot, Charloton, De Beukelaer et des représentantes du CASI d'Amiens, Mmes Vasseur et Scheuer.

Il invite ensuite les participants à examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 juin 2024

Aucune demande de modification n'est parvenue au comité concernant la rédaction de ce document et aucune remarque n'est exprimée en séance. Ce procès-verbal est soumis au vote des participants qui l'approuvent à l'unanimité.

2. Situation comptable

M. Lherbon, trésorier, fait un point sur la trésorerie du comité Nord :

- les finances du comité sont saines :
 - compte bancaire : 15 990,25 €,
 - livret A : 56 022,57 €
 - caisse : 108,77 €.
- la répartition des subventions pour achat de matériel a été faite et est soumise à l'approbation du conseil d'administration avant son versement. M. Lherbon en profite pour remercier les trois CASI pour les sommes versées au titre de cette subvention. Il souligne que les montants demandés par certaines associations dépassent la dotation accordée par leurs CASI.

M. Lecoq confirme la situation car il y a également été confronté. Tous les ans, il est demandé aux associations de limiter leurs demandes et d'éviter les montants excessifs. De plus, les montants demandés ne correspondent pas toujours à ceux repris dans le rapport annuel. Il rappelle qu'une liste de matériel existe et aura besoin d'être remise à jour. Il suffit de consulter les dossiers informatiques remis au secrétariat.

M. Lherbon explique que, pour la région Nord-Pas-de-Calais, la subvention de 4 500 € a été répartie entre les associations reconnues et non reconnues pas le CASI selon le pourcentage déterminé. M. Hanar confirme que ce pourcentage (60 % pour les associations reconnues et 40 % pour les non reconnues) a été négocié par le comité Nord pour permettre à toutes les associations de bénéficier de cette subvention.

Concernant la répartition proposée, M. Jumeaucourt, Secrétaire du CASI de Paris-Nord, demande s'il est possible de tenir compte, dans son calcul, du nombre de cheminots dans l'association. Pour s'expliquer, il indique que cela pose problème en termes de droit car il est interdit au CASI de subventionner des personnes n'appartenant pas ou n'ayant pas appartenu à l'Entreprise. Les non cheminots profitent déjà des installations, des fluides, etc... Il est donc important de différencier les choses et de faire plus participer les non-cheminots au coût de fonctionnement des associations.

Pour clôturer le point, M. Lherbon propose de modifier la période de demande de cette subvention pour achat de matériel. Actuellement, la demande est transmise aux associations vers avril / mai pour un retour le 15 septembre. Il propose de transmettre le dossier aux associations en même temps que les rapports annuels avec une date limite de retour fixée au 15 janvier. Cela permettra aux associations de traiter l'ensemble des demandes en même temps. Affaire à suivre.

Pour les subventions accordées cette année, une lettre de remerciement sera adressée à chaque CASI accompagnée du tableau de répartition.

La répartition des subventions pour achat de matériel est soumise au vote des administrateurs qui l'adopte à l'unanimité.

- Deux associations ont été dissoutes cette année dont les avoirs financiers ont été versés au comité Nord :
 - Arts et Savoirs de femmes (arts manuels) : 2 282.71 €
 - Coppelia (danse) : 7 100,13 €
- Mme Galhaut, présidente de la CTR, a transmis un courrier au comité demandant d'attribuer la subvention de 600 €, prévue pour l'organisation du concours d'auteurs en 2025, pour l'année 2024. En effet, la salle pour tenir ce concours n'étant disponible qu'en décembre, la CTR photo a été contrainte d'avancer la date au 14 décembre 2024. La demande est accordée.
- M. Lherbon indique qu'une subvention de 200 € sera versée au Foto Club de Tergnier pour l'organisation du concours national d'auteurs en mai 2023. Cette situation sera régularisée prochainement.
- L'association des modélistes d'Amiens-Longueau (AMAL) a transmis une demande d'aide pour l'achat d'une nouvelle remorque suite au vol de l'ancienne en juillet dernier. M. Lecoq, également président de l'AMAL, indique que l'acquisition a été faite il y a 6 ans et explique ainsi les démarches faites suite à son vol. L'assurance a remboursé la somme de 2 500 € et la fédération française de modélisme a attribué une aide 800 € (fond de solidarité). Les différents éléments ont été transmis au comité.
Après débat, une somme de 300 € est attribuée pour l'aide à l'acquisition d'une nouvelle remorque. Cette décision est adoptée à la majorité.
- Pour les manifestations :
 - déplacement des modélistes à Bratislava pour l'exposition internationale de modélisme. Le dossier financier de cette manifestation est enfin clos et l'ensemble des associations participantes ont été remboursées de leurs frais de transports.
 - le bilan financier du festival national des arts et traditions populaires, organisé par le comité Nord, a été transmis au Siège pour remboursement et le virement de 2 540,75 € a été reçu par le comité.
 - Pour les manifestations à venir, une enveloppe de 2 000 € est prévue pour l'exposition Tergnier Model'Expo et un stage de modélisme à Montdidier. Un budget de 425 € est prévu.
- Dans la catégorie divers, le comité a reçu la facture de maintenance du photocopieur de 417 €. Cela coïncide avec l'impression des Échos du Nord.

- Pour la participation du comité Nord à l'assemblée générale de l'UAICF à Saint-Mandrier, le comité a réglé la somme de 639 €, prenant en charge la totalité des 5 participants. Habituellement, le comité demande une participation financière aux délégués, est-ce normal ?
M. Lecoq rappelle que cette question a déjà été évoquée lors d'un précédent conseil d'administration qui a décidé que chaque délégué participe financièrement.
La question sera évoquée lors des prochaines réunions.

3. Communication

M. Gondo indique que le site internet a été mis à jour comme à l'accoutumé.

Il rappelle que, précédemment, a été évoquée une journée formation sur la communication. Nathalie Bayard animera cette formation et propose de la tenir en juin 2025. Un courrier sera transmis au Président général pour la dégager une journée.

Pour la conception du calendrier 2025 du comité Nord, trois options sont présentées : le calendrier habituelle A4, le grand format 42 x 55 cm (542 € par l'imprimeur et 116 € en ligne) et le calendrier poste avec une page par mois. Après discussion, il a été décidé de réaliser le grand format. M. Gondo indique que les dessins issus du cours des enfants de l'AACFF seront intégrés au calendrier.

M. Wallerand indique que le numéro 71 des Échos du Nord vient d'être imprimé. Il demande à ce que les associations d'autres activités puissent nous faire parvenir des articles et photos car le comité reçoit toujours les textes des mêmes disciplines. Il rappelle que seuls les comités Est et Nord éditent régulièrement une revue.

M. Jumeaucourt demande la transmission du fichier PDF des Échos du Nord pour sa publication sur le site internet du CASI de Paris-Nord.

Concernant le prochain Arts Cheminots, le comité doit faire parvenir 2 articles avec photos au Siège avant fin octobre. C'est en cours.

4. Point sur les associations du comité Nord

M. Miguel fait un point sur l'adoption des statuts des associations. Sur 40 associations, seules 16 ont adopté les statuts et transmis l'ensemble des documents au comité, à savoir les statuts personnalisés au nom de l'association et adoptés, le procès-verbal et l'assemblée générale extraordinaire et le récépissé de déclaration à la préfecture.

Le comité invite les autres associations à adopter leurs statuts et pour celles qui l'ont fait, de transmettre les documents au comité.

5. Réunions UAICF

- **Réunion des présidents de comités – 10 septembre 2024 :**

M. Hanar a représenté le comité Nord. Il est en attente du compte rendu car il a dû partir avant la fin de la réunion. Il indique qu'il n'a pas pu présenter le projet du comité Nord concernant le Bicentenaire faute de temps.

- **Conseil d'administration – 26 septembre 2024 :**

M. Miguel indique les points importants de ce conseil d'administration :

- une nouvelle trésorière générale a été élue. Il s'agit de Liliane Méritet issue du comité Sud-Est,
- les règlements techniques de photographie, mis à jour par la commission technique, ont été approuvés,
- deux nouvelles adhésions d'associations ont été votées : une association de patrimoine du comité Est et une d'œnologie du comité Sud-Est.

6. Manifestations

M. Miguel donne ensuite lecture du tableau des manifestations :

a. manifestations passées

- **Festival des arts et traditions populaires** : a eu lieu le 22 juin 2024 à Paris. Trois groupes de folklore UAICF sont prévus dont l'AC DOM TOM de Chambly pour le comité Nord.
- **Festival de Théâtre IDF « Cheminots en Seine »** : l'AC COM TOM était présent au Théâtre Traversière le 29 juin 2024.
- **Stage de photographie** : du 21 au 28 septembre 2024 à Fondettes avec la participation de tous les clubs du comité Nord. Le stage s'est très bien déroulé.
- **Rassemblement de bridge** : du 20 au 23 septembre 2024 à Arles avec la participation du club du bridge d'Amiens.

b. manifestations à venir

- **Exposition régionale de modélisme** : à Tergnier les 19 et 20 octobre 2024.
- **Rencontre amicale de modélisme** : les 7 et 8 décembre 2024 à Montdidier.
- **Rencontre interclubs informatique** : date et lieu à définir.
- **Concours régional d'auteurs** : à Amiens le 14 décembre 2024.
- **Festival national de théâtre** : du 24 au 27 octobre 2024 à Lyon. La troupe de théâtre de l'AC DOM TOM s'est inscrite à cette manifestation.
- **Exposition nationale de modélisme** : à Ivry-sur-Seine les 16 et 17 novembre 2024 avec la participation du club de Creil et de l'ARPDO & Ronde 80.

M. Miguel rappelle le grand projet du comité Nord à l'occasion du bicentenaire du chemin de fer en 2027. Il s'agit d'organiser une exposition en décembre 2026 d'une durée de 4 semaines avec d'autres activités en parallèle comme des expositions photo, peinture, concert de musique et autres spectacles à l'étude. Des articles ont été édités dans les Échos du Nord pour continuer la campagne de communication autour de ce projet. Un appel sera lancé aux associations pour nous transmettre des projets de logos autour du bicentenaire.

M. Jumeaucourt, Secrétaire du CASI de Paris-Nord est très intéressé par l'idée, surtout en fin d'année. Il explique qu'il ne faut pas hésiter à faire appel à lui, le moment venu.

Autres manifestations : M. Gondo indique que l'AACFF prépare une exposition virtuelle en 2025 sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il y aura des prix pour les œuvres sélectionnées et il demande une aide financière du comité Nord à hauteur de 200 €. La demande est accordée à l'unanimité.

Mme Galhaut précise que le Foto Club de Tergnier a été sollicité par la municipalité pour prendre des photos de tous les clubs sportifs qui ont été exposés dans toute la ville à l'occasion des JO. Un article à ce sujet a été publié dans les Échos du Nord.

6. Lecture du courrier et questions diverses

- **Harmonie de Chambly Moulin-Neuf**

M. Chabot nous a transmis un courriel dans lequel il fait part d'un acte de vandalisme survenu très récemment. Deux saxophones et une trompette ont été volés. D'autres matériels ont été saccagés. Un dépôt de plainte a été fait. Nous attendons la suite de l'affaire.

M. Jumeaucourt indique que les locaux en question devaient être libérés depuis un certain temps car plus personne ne les occupe et ils ne sont plus assurés.

- **Fichier national des adhérents (FNA)**

M. Miguel annonce le lancement de la nouvelle fiche d'inscription normalisée en vue de la mise en place du fichier national des adhérents (FNA). Cette fiche sera transmise prochainement aux associations, accompagnée d'un processus à suivre et d'un fichier Excel qui permettra la saisie des informations concernant les adhérents.

L'association doit, ensuite, transmettre la base Excel au comité qui compilera les données avant de les transmettre au Siège.

- **Pétition du CCGPF**

Le CCGPF a transmis à l'UAICF des pétitions pour signature. Il ne faut pas hésiter à les faire circuler dans les associations pour signature et les déposer dans l'urne à disposition au comité Nord.

M. Jumeaucourt confirme qu'il ne faut pas hésiter à faire circuler l'information auprès des cheminots et également auprès des non cheminots. Le but est de leur faire comprendre dans quelle structure ils sont et avec quelle ressource financière fonctionnent les activités.

Le CASI se bat pour conserver le patrimoine sans aucune reconnaissance des cheminots. C'est également le rôle des associations culturelles et sportives d'aller vers leurs adhérents, de discuter avec eux et leur expliquer grâce à qui ils sont là et pourquoi le monde associatif perdure.

Quel avenir nous avons, surtout avec l'ouverture à la concurrence en 2027 ? Déjà, en 2026, restera-t-il des cheminots de la SNCF ? Il faut donc une grande mobilisation pour contrer ce qui « éclatera » l'Entreprise.

- **Société des graphiques d'Hellemmes**

M. Leleu annonce la triste nouvelle du décès de Roger Blaze, trésorier de la SAG à l'âge de 91 ans. Il était membre de l'association depuis 1982. Il représentait la SAG aux assemblées générales du comité Nord.

- **Litige membres du bureau**

M. Lecoq indique qu'un litige peut persister suite à la dernière assemblée générale du comité. En effet, et renseignement pris, M. Hanar, actuellement vice-président, a été également nommé Président d'honneur du comité Nord. M. Lecoq pense qu'un membre du bureau ne peut pas cumuler les deux postes.

M. Miguel explique que la désignation de Président d'honneur n'existant pas dans les statuts, ce titre n'est qu'une mention honorifique rendant hommage à l'action menée par M. Hanar pendant des années. Il ajoute que lors du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale, M. Hanar a été réélu vice-président et la déclaration à la préfecture a été faite en tenant compte de cette élection.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Miguel remercie les participants et lève la séance à 11 h 50. La date de la prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au **mardi 10 décembre 2024 à 9 h 45.**

Georges Wallerand
Secrétaire du comité UAICF Nord